

FICHE D'INSCRIPTION AU SOUTIEN SCOLAIRE

Coller ici
une photo

2018-2019

Cadre réservé à l'administration

Niveau: _____ Classe: _____ Enseignant: _____

Paiement: _____ Chq Esp Date réception d'inscription: _____

Renseignements concernant l'élève

Nom : _____ Prénom : _____ Sexe : M F

Date de naissance : __/__/____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Etablissement scolaire : _____ Classe : _____

Tél. portable : __/__/__/__/____

Dans quelles matières souhaiteriez-vous avoir un soutien : _____

Renseignements concernant le représentant légal

Nom et prénom du parent : _____

Tél. fixe : __/__/__/__/____ Tél. portable : __/__/__/__/____

E-mail : _____

Autre personne à joindre en cas d'urgence : _____

Lien de parenté : _____ Téléphone : __/__/__/__/____

J'autorise mon enfant à rentrer seul après la sortie en cas de retard de plus de 15 mn : OUI NON

Je certifie sur l'honneur que toutes les informations données ci-dessus sont exactes, et je m'engage à respecter les conditions d'inscriptions et le règlement intérieur du soutien scolaire, dont j'ai pris connaissance au verso.

Signature des parents :

Fait à Nantes, Le : __/__/____

REGLEMENT INTERIEUR

Ce contrat est destiné à clarifier les conditions d'une collaboration entre l'élève, son représentant légal et le professeur. Il est convenu entre les responsables du soutien scolaire, les représentants légaux et les élèves bénéficiant de l'aide au soutien scolaire, les points suivants:

- ✓ Les parents qui inscrivent leurs enfants au soutien scolaire ont un rôle primordial à jouer en ce qui concerne le suivi de l'élève en dehors des cours dispensés.
- ✓ Chaque absence doit être notifiée et justifiée. L'absentéisme non justifié ne peut être toléré pour un bon fonctionnement des cours.
- ✓ S'affranchir des frais d'inscription d'un montant de 40 €/an à l'ordre de « Association Culture Dynamique ». En cas de difficultés, les parents ou représentants légaux peuvent contacter le responsable du soutien scolaire pour bénéficier du chèque de solidarité.

Il est strictement interdit à tout élève

- de se présenter en classe avec des objets qui n'ont aucun rapport avec l'enseignement tels les MP3, les téléphones mobiles, les consoles et les autres moyens de divertissement.
 - De manquer de respect aux professeurs et aux autres élèves.
- ✓ Pour un bon déroulement des cours, si un élève perturbe la classe par son indiscipline, des mesures disciplinaires seront mises en place, soit par le renvoi temporaire ou l'exclusion définitive.
 - ✓ La Direction décline toute responsabilité envers l'élève en dehors de l'établissement.
 - ✓ Toute inscription est due à l'année. En cas de départ volontaire ou d'exclusion pour non-respect du présent règlement, en cours de l'année, l'élève ne peut prétendre à aucun remboursement.
 - ✓ La direction se dégage de toute responsabilité civile ou pénale envers tout élève qui aurait quitté l'établissement pendant les heures de soutien scolaire.

Signature de l'élève,

Signature de la famille